

CLAUDE DROUAS DE BOUSSEY

EVEQUE, COMTE DE TOUL, PRINCE DU SAINT EMPIRE

Il naquit à Boussey le 30 septembre 1712 et fut baptisé le même jour. Son parrain fut Claude DROUAS, écuyer, seigneur de Roche d'Ys, son oncle, sa marraine, damoiselle Anne de la Jarrie.

Il fit ses études à Dijon au collège des Godrans tenu par les Jésuites, et reçut à 15 ans 1/2 la tonsure à Autun le 22 mai 1728.

En 1729, son cousin Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, celui que l'on a surnommé "le petit neveu du grand oncle", lui donna deux chapelles de sa ville épiscopale: celle de Sainte Marguerite dans l'église métropolitaine et une autre, sous le même titre de Sainte Marguerite, à l'église Sainte Savine. L'évêque de Troyes le garda 2 ans dans son petit séminaire, mais le milieu janséniste où il vivait déplut au jeune clerc que son père confia à un autre parent Jean Joseph Languet de Gergy, l'adversaire de l'évêque de Troyes, qui venait d'être nommé archevêque de Sens (1730). Celui-ci, ennemi acharné du Jansénisme, se chargea de continuer la formation du jeune clerc et l'envoya étudier à Paris, à Sainte-Barbe puis au collège de Lisieux. Claude reçut le diplôme de maître ès arts et le 8 janvier 1736, Monseigneur de la Valette, évêque d'Autun, le nomma chapelain de la chapelle de Tous les Saints à l'église de Vitteaux. Ordonné prêtre le 6 avril 1737, il fut nommé chanoine de Sens le 4 mai suivant mais resta à Paris pour préparer sa licence de théologie qu'il reçut le 5 février 1742 comme membre de la maison et société royale de Navarre. Il avait été classé 31^e sur 158 candidats. L'archevêque de Sens le prit alors avec lui complètement

et lui voua une estime et une affection qui ne se démentirent jamais. Il lui fit partager ses appartements, sa table et ses travaux. De son côté, Claude Drouas apprit à l'école de Mgr Languet "la piété forte, l'austérité et un zèle infatigable pour le salut des âmes et l'intégrité de la foi". C'est à Sens qu'il connut l'abbé Bridaine, célèbre orateur des Missions, qui lui enseigna l'éloquence sacrée où il se distingua bientôt. Le fameux curé de Saint-Sulpice, l'abbé Languet de Gergy, frère de l'archevêque, songea même à lui résigner sa cure de Paris, mais l'archevêque ne voulut pas se séparer de son collaborateur dont il fit en 1743 son vicaire général. Claude Drouas fut nommé archidiacre d'Etampes et de Melun. Le 25 mai 1749, il recevait la commande de l'abbaye de la Sainte Trinité de Morigny, abbaye bénédictine de 10 000 livres de revenu, située près d'Etampes et dépendant du diocèse de Sens. Entre-temps il avait prêché des stations de Carême à Paris et donné un sermon devant le roi à Fontainebleau. En 1747 il s'était fait apprécier comme député à l'assemblée générale du clergé (1). Le 23 octobre 1752, le duc de Luynes écrit dans ses Mémoires: "Madame Infante a été aujourd'hui à Moret avec Madame Victoire et plusieurs Dames de la Cour pour donner l'habit à un novice. C'est l'abbé de Drouas qui a fait le sermon. On dit qu'il a été très beau et très touchant" (2).

1. Chanoine E. Martin: "Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié", Nancy, 1901 et abbé Guillaume: "Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy", Nancy, 1867, tome IV.

2. Duc de Luynes "Mémoires", 1863, Tome XIII, page 163.

En 1743, il fit transférer les reliques de saint Bond au grand séminaire de Sens (3).

Monseigneur Languet suivait avec satisfaction les progrès et les succès de son protégé et se flattait même de lui assurer sa succession. Une mort rapide survenue le 17 mars 1753 l'empêcha de réaliser ses projets. Claude Drouas fut son exécuteur testamentaire, reçut une montre d'or et mille francs de livres ou d'autres effets à son choix. Il se chargea de prononcer sur sa tombe l'oraison funèbre de son protecteur, le 4 mai 1753.

Cependant, avec le nouvel archevêque, Monseigneur de Luynes, les ennemis de son ardent prédécesseur avaient relevé la tête et firent sentir à l'ancien vicaire général le besoin de s'éloigner. Il se retira dans la communauté de Saint-Sulpice à Paris.

Mais Monseigneur Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui tenait la feuille des bénéfices, connaissait les talents et les mérites de Claude Drouas de Boussey. Le 17 février 1754, il lui annonçait dans les termes les plus flatteurs sa nomination par le Roi au siège épiscopal de Toul, malgré les candidatures de l'abbé de Nicolaï, protégé du Dauphin, et de l'abbé de Raigecourt aumônier du Roi. Après avoir pris le bonnet de docteur de la faculté de théologie, Claude Drouas de Boussey fut sacré le 12 mai par Monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris. Le 5 juin, il faisait son entrée solennelle à Toul et, sur le parvis de la cathédrale, il répondit au doyen du chapitre par un long discours en latin. Intrônisé le 8 juin, il rédigea le 3 juillet son mandement de bienvenue.

Le diocèse de Toul était le plus vaste de France, il comprenait 1700 cures, 126 communautés d'hommes 67 de femmes, 18 collégiales, 1236 bourgs et villages, aussi fut-il

scindé en trois par la création des diocèses de Nancy et de Saint-Dié après la mort de l'évêque Drouas.

Je n'entreprendrai pas de décrire par le menu l'épiscopat de Monseigneur Drouas de Boussey.

La vie de ce prélat mériterait, du reste, une étude complète qui dépasserait le cadre de cet article. Je me bornerai à signaler les faits les plus saillants de cette période qui fut des plus agitées à Toul et procura à l'évêque bien des tribulations. Je renvoie pour plus de détails à l'excellent ouvrage du chanoine Martin auquel j'ai emprunté la relation de la plupart des événements.

Les difficultés commencèrent pour l'évêque de Toul dès sa prise de pouvoir. Il n'était, en effet, ni assez souple, ni assez indulgent pour s'entendre avec le clergé lorrain de cette époque. Formé à l'école de Monseigneur Languet, l'intrépide et ardent adversaire du jansénisme, le nouvel évêque se trouvait en présence de beaucoup de prêtres et de religieux imprégnés de cette doctrine.

Il était plein de zèle et de foi, intransigeant, ne se laissant arrêter par aucun obstacle, aussi se heurtait-il souvent à un clergé volontiers particulariste, indépendant, entêté, jaloux de ses privilèges et ennemi des innovations.

Dès la première année de son épiscopat, à la demande des curés de Nancy, l'évêque avait publié un mandement interdisant aux religieux de confesser les malades et de préparer la première communion sans l'autorisation des curés. A l'instigation des religieux, la cour souveraine de Nancy condamna l'ordonnance. Le roi Stanislas intervint en faveur de l'évêque. Il y eut remontrances de la Cour, guerre de libelles et l'affaire ne s'apaisa

3. Archives de famille, original en latin.



CLAUDE DROUAS DE BOUSSEY
(Musée de Toul, cliché Pierre RIVIERE)

que l'année suivante à la suite d'une lettre fort belle et très digne de Monseigneur Drouas.

Dans le même temps, les ecclésiastiques pourvus d'un bénéfice protestaient contre le don de joyeux avènement que l'évêque leur demandait pour le Roi. Ils protestèrent aussi quand l'évêque réclama au clergé pour la Cour de France le paiement d'un vingtième supplémentaire et le don gratuit.

De nombreuses affaires personnelles furent difficilement réglées ensuite. Ce fut d'abord celle du supérieur du grand séminaire dont Monseigneur Drouas dut se séparer et qui se vengea par des lettres impertinentes. Ce fut ensuite la condamnation qu'il dût prononcer contre une religieuse de Nancy qui, prétendant avoir des révélations, voulait fonder une confrérie de la Sainte Ame de Jésus-Christ. Une affaire plus triste fut celle du curé de Ludres condamné pour mauvaise conduite à être brûlé vif par jugement du bailliage en 1757. Monseigneur Drouas se vit reprocher de n'avoir rien fait pour empêcher l'exécution de cette cruelle sentence.

D'autres événements allaient montrer l'acharnement des ennemis de l'évêque, jansénistes et gallicans.

De faux mandements, à lui attribués, furent publiés contre La Galaizière, chancelier du Roi Stanislas, puis lorsque Monseigneur Drouas ayant voulu créer un établissement pour ses prêtres âgés ou infirmes, eut obtenu des lettres patentes de Louis XV, le Parlement gallican de Metz en refusa l'enregistrement. En 1761, nouveau conflit entre l'évêque et la cour souveraine à propos de la nomination par le Roi Stanislas d'un régulier à une cure du diocèse.

Le Roi de Pologne Stanislas Leczinski mourut à Nancy le 23 février 1766. Monseigneur Drouas de Boussey perdait en lui son plus

ferme appui. Le Roi, en effet, ainsi que la Reine de France, sa fille, l'honorait d'une vive affection et il l'avait invité à demeurer à Nancy. "Cette ville importante, écrivait Stanislas, vous connaîtra mieux et vous estimera davantage: beaucoup d'affaires semblent y exiger votre présence et vous avez besoin de ménager mon Parlement". Le prélat accepta, acquit près de la place d'Alliance l'hôtel de la marquise de Boufflers et vint de temps en temps y résider. Il était également lié avec le chancelier de la Galaizière, la bête noire des Lorrains, ce qui ne contribuait pas à sa propre popularité. Monseigneur Drouas de Boussey fit célébrer un sacrifice solennel dans sa cathédrale pour le repos de l'âme du Roi de Pologne, un second à Nancy à l'église Saint-Roch et ordonna des prières publiques.

Mais la réunion de la Lorraine à la France, conséquence de la mort du Roi Stanislas, entraîna l'application dans cette province de l'édit du Parlement de Paris ordonnant la fermeture des établissements des Jésuites.

Ceux-ci durent abandonner les facultés de Nancy et l'évêque de Toul fut nommé chancelier de l'université. Il s'employa à réorganiser les écoles et les missions royales abandonnées par les religieux.

Une autre manifestation d'opposition eut lieu à l'occasion du mandement du 25 décembre 1767 où, pour empêcher certains abus, l'évêque décidait que toutes les fêtes patronales des églises seraient reportées au dimanche qui suivait les Quatre-temps de septembre. Les protestations affluèrent et un factum fut imprimé en mars 1770, intitulé: "Très humbles et très respectueuses remontrances présentées à Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Claude Drouas, évêque de Toul, prince du Saint-Empire, par les curés

de son diocèse, au sujet du changement des fêtes patronales". Cet opuscule était très irrévérencieux pour l'évêque. Un autre lui succéda plus irrespectueux encore. Le Cour Souveraine les condamna.

L'opposition ne désarma pas et se manifesta encore lorsque l'évêque obtint du roi Louis XV la suppression des synodes paroissiaux. Cependant, alarmé de cet état d'esprit, Mgr. Drouas se rendit à Paris pour obtenir une décision qui pût, tout en sauvegardant son honneur, calmer le mécontentement de son clergé. Heureusement les quatre prêtres que son clergé avait délégués à Paris vinrent dès son arrivée lui faire leur soumission.

Tous les tracas que je viens d'exposer n'avaient cependant pas empêché Mgr Drouas d'accomplir dans son diocèse une oeuvre considérable et de manifester partout sa grande charité.

Il s'occupait personnellement de l'administration et s'intéressait à toutes ses parties.

Il développa les congrégations paroissiales d'hommes et de jeunes gens, établit leurs statuts, fit des prêtres aux établissements d'instruction, créa des Soeurs d'école dans toutes les paroisses, il y eut ainsi 100 écoles de petites filles. Il fit organiser des missions où il prêchait lui-même. Il réunissait chaque année ses prêtres dans une retraite et c'est à l'issue de l'une d'elles qu'à son départ, 100 prêtres tombèrent à genoux devant sa voiture, lui demandant de les bénir. Il fit, à la demande du roi Stanislas et de sa fille Marie Leczinska, célébrer la fête du Sacré-Coeur à partir de janvier 1764. Un autel fut érigé dans la cathédrale à la demande de Stanislas, il coûta 10000 livres.

Mgr. Drouas avait depuis longtemps une dévotion spéciale pour le Sacré-Coeur. Mgr. Languet, qui avait écrit la vie de la bienheureuse

Marguerite-Marie Alacoque, avait été un des premiers propagateurs de ce culte. Mgr. Drouas de Boussey entreprit la restauration des abbayes de Saint-Evre et de Saint-Mansuy.

Mais l'oeuvre la plus importante à laquelle il consacra le plus de soins fut la création du petit séminaire Saint-Claude. Il acheta un terrain, fit construire de vastes bâtiments pouvant contenir 250 personnes. Il assura par une fondation en 1769 les revenus nécessaires à cet établissement, créa des bourses pour les ecclésiastiques, le tout de ses deniers. Il dépensa pour cela la somme énorme de 380000 livres. Si l'on y ajoute 60000 livres qu'il donna pour les écoles de petites filles et 60000 livres pour les retraites ecclésiastiques, on voit avec quelle générosité il dotait tout ce qui touchait à l'enseignement.

Ces fondations survécurent au donateur. Le collège Saint-Claude en particulier forma nombre d'éminents ecclésiastiques, des hommes d'Etat comme le baron Louis, le ministre des Finances de la Restauration, des marins comme l'amiral de Rigny, ministre de la Marine, des militaires comme les trois frères Gouvion, dont le plus célèbre fut le maréchal marquis de Gouvion-saint-Cyr. (4)

Il mit à la tête de son séminaire Saint-Claude, un prêtre éminent l'abbé Georgel, mais eut le malheur d'y appeler François de Neufchâteau qui fut d'abord élève puis professeur d'histoire, d'éloquence et de poésie. La collaboration de celui-ci fut heureusement de courte durée. En 1771, il renonça à l'état ecclésiastique, partit pour Paris puis pour Saint-Domingue. Revenu à Paris, il se fit élire député, fut président de l'Assemblée législative, puis membre de la Convention, ministre de

4. Abbé Guillaume: "Les écoles épiscopales de Toul", Nancy, 1869.

l'Intérieur en 1797. Il fut, sous l'Empire, président du Sénat, grand officier de la légion d'honneur et comte de l'empire.

L'évêque de Toul fit publier de nombreux ouvrages d'enseignement religieux et de piété: "Maximes chrétiennes", "Institutions chrétiennes", "Instruction sur les fonctions du ministère pastoral" en 5 volumes (de l'abbé Grisot), "Instructions sur les principales vérités de la religion" (du père Humbert). Ce dernier ouvrage, connu sous le nom d'"Instructions de Toul" eut un grand succès. J'en possède un exemplaire qui était donné en 1840 comme livre de prix aux écoles de la Ville de Paris.

Ses largesses s'étendaient à tout et à tous. Il versa pour la construction des quartiers de cavalerie une somme de 20000 livres. Ces casernes subsistent encore à Toul et la rue qui les longe porte toujours le nom de rue Drouas. La municipalité avait fait graver les armes de l'évêque sur la porte du pavillon d'entrée des bâtiments.



Sceau de Claude Drouas:

avec armes: "d'azur au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance d'argent, au chef d'or, chargé de trois molettes de sable" (d'après Ch. Robert, Sigillographie de Toul)

CLAVDIVS.DROVAS.EPVS.COMES TVLLEN-SIS S.R.IMP.PRINCEPS, couronne fleuronnée, mitre, crosse et chapeau.

Il donna à sa cathédrale en 1761 un superbe "soleil d'or", exécuté par Roettiers, enrichi de pierres et de diamants, pour lequel il dépensa 4363 livres (5). Cet ostensor disparut sous la Révolution où il fut probablement envoyé à la fonte et les pierres confisquées. Il faisait remettre tous les ans au chapitre 2400 livres pour acheter des ornements en drap d'or.

Il acheva la construction de l'évêché commencé par son prédécesseur Mgr. Bégon, il en fit édifier les deux ailes, la grande porte, l'hémicycle. Ce palais, monument historique, devenu hôtel de ville, a été malheureusement détruit presque entièrement par un incendie, le 18 décembre 1939. Mgr. Drouas avait fait construire à Chaudeney, en 1760, une maison de campagne au bord de la Moselle. Il la nomma Moselli et en fit don à ses successeurs comme résidence d'été. Il aimait à s'y rendre et à s'y recueillir dans la solitude.

La cathédrale de Sens possède aussi un souvenir de l'ancien vicaire-général de Mgr. Languet de Gergy. Deux belles grilles en fer fermant le pourtour du chœur, qu'il donna en 1758, portent encore ses armes à leur fronton.

A l'église de Vitteaux, il fit don également en 1754 d'une belle porte en fer à deux battants cintrés séparant le chœur de la nef et surmontée de ses armes. Elle disparut à la Révolution. Il avait fondé deux bourses au collège Saint-Claude pour deux enfants de Vitteaux.

A la fabrique de Boussey, il avait donné 300 livres et une bannière en damas rouge.

Ses charités étaient aussi nombreuses que discrètes. Il abandon-

5. Archives de Meurthe-et-Moselle, série G 161, et Chanoine Clanché: "Librairie, archives, trésors, sacristie de la cathédrale de Toul", Nancy, 1932.

nait les revenus de son abbaye de Morigny à certains membres de sa famille peu fortunés, secourait des prêtres et des gentilhommes pauvres, sans parler des dons quotidiens aux malheureux et aux oeuvres de charité. En temps de famine, il fit distribuer du blé à la population de Toul.

Par circulaire du 22 décembre 1759, il avait prescrit d'envoyer à la Monnaie, pour le soulagement de l'Etat, son argenterie d'un poids de 240 marcs.

Tel était cet évêque accusé d'avarice par ses détracteurs!

C'est que, prodigue pour les autres, il était très économe pour lui-même. Son train de maison était digne sans ostentation. Il avait 15 serviteurs, 8 chevaux de carrosse, une table honnêtement servie, mais sa dépense annuelle ne dépassait pas 12000 livres. Ses revenus étaient d'environ 60000 livres. La différence passait aux bonnes oeuvres.

Il était accessible à tous et le fond de son caractère était la bonté. Physiquement grand et fort, corpulent même à la fin de sa vie, il avait un aspect de force qui en imposait mais n'attirait pas. Il ne transigeait pas avec l'erreur et l'indiscipline.

Voltaire ayant demandé à Stanislas la permission de résider en ses Etats après sa brouille avec Frédéric II, Mgr. Drouas représenta au monarque les dangers pour la religion de cette présence. Stanislas éconduisit Voltaire. L'évêque disait: "Si Voltaire vient s'installer en Lorraine, je l'excommunierai et s'il venait à se moquer de ma sentence, il ne se moquerait pas longtemps de l'impression qu'elle produirait sur l'esprit du peuple, surtout dans les campagnes". On prétend que Voltaire l'ayant su, aurait dit: "Je connais Mgr. Drouas, il est homme à faire ce qu'il dit" et il renonça à son

projet (6).

L'évêque ne se laissait pas facilement arrêter par les obstacles et il disait couramment "Le chapitre des inconvénients n'a pas de fin, s'il fallait l'épuiser, jamais le bien ne serait fait: gagnons des âmes à Dieu, travaillons avec courage".

Il s'était fait un règlement de vie, qu'il suivit sans défaillance jusqu'à ses derniers jours.

Lever à 4 h.30, méditation d'une demi-heure, récitation des Petites-heures, célébration du Saint-Sacrifice puis travail jusqu'au dîner. Après le repas, promenade ou conversation. Vers 16 heures, reprise du travail, à 18 ou 19 heures, suivant la saison, récitation des Heures, récréation, souper, temps libre puis coucher à 22 heures.

En septembre 1773, revenant de Paris où il était allé pour régler l'affaire des synodes, il se fatigua beaucoup à prêcher une retraite ecclésiastique: voyant ses forces décliner, il se retira à Moselli avec son confesseur et pendant huit jours il fit une retraite. "Je viens, dit-il ensuite, de me préparer à la mort. Dieu seul sait si j'ai bien fait mais j'ai fait ce que j'ai pu. Je suis prêt à paraître devant Lui". Quelques jours plus tard, en revenant de Metz, il fut indisposé, rentra à Moselli puis se fit transporter à Toul. Les médecins crurent à une fluxion de poitrine. Le mal empira et son frère Hector-Bernard provoqua une consultation de médecins. "Ils ne feront rien, dit le prélat en souriant, mais j'aurai le plaisir de les voir et de jouir de leur embarras". On lui administra une potion violente et peu après il expira. C'était le 21 octobre 1773, à huit heures du soir.

6. Abbé Guillaume: "Histoire du diocèse de Toul".

"L'enterrement eut lieu le dimanche 24 octobre à 7 heures du soir" (7). Le corps embaumé était dans un cercueil resté ouvert. Le mort avait encore cet air imposant et majestueux qui l'avait distingué" 600 cierges étaient allumés. Un service de quarantaine fut célébré le 2 décembre, on dressa un magnifique mausolée avec l'inscription "Fecit quod placuit Deo et fortiter ivit". Mgr. de Montmorency-Laval, évêque de Metz, officiait et l'oraison funèbre fut prononcée par l'abbé de Montal, chanoine et archidiacre de Ligny.

Une autre oraison funèbre fut prononcée à Toul le 4 janvier 1774 dans la chapelle du collège Saint-Claude par l'abbé Georgel, supérieur de l'établissement. Elle a été imprimée à Toul en 1774. A Vitteaux, l'abbé Thomas, directeur des Ursulines et chapelain de l'Hôtel-Dieu, prononça aussi le panégyrique de son illustre compatriote. L'abbé Vacher, curé de Vitteaux, fit égale-

ment son éloge au service solennel célébré dans cette ville.

La mort de Mgr. Drouas causa une émotion considérable et des regrets unanimes: ceux même qui l'avaient combattu ou critiqué témoignaient de leur estime et de leur affliction. Le 25 octobre, les chanoines adressèrent un mandement aux fidèles où, après avoir dit que le "zèle le plus pur a ses ardeurs et quelquefois ses excès...", c'est le péché de l'homme de bien", ils ajoutaient "toute sa vie épiscopale fut celle d'un pasteur brûlant de l'amour sacré de ses devoirs et transporté de zèle pour accomplir l'oeuvre de Dieu".

Le peuple, à qui il avait été tellement secourable, conserva sa mémoire. Lorsque son successeur, Mgr. de Champorcin, qui n'était pas aimé, traversait la ville de Toul, les habitants affectaient de crier: "Vive Drouas!"

Le corps fut déposé dans la chapelle des évêques à la cathédrale, dans un caveau situé au-dessous du confessionnal du prélat.

Sur le tombeau, qui existe encore, se voit une plaque de marbre noir où a été gravée l'inscription suivante:

D.O.M.

Hic donec appareat princeps pastorum,
Quiescit pastor indefessus et pervigil
Illustrissimus ac Reverendissimus D.D.
Claudius Drouas de Boussey
Episcopus Comes Tullensis...

Voici la traduction du reste de son épitaphe, que nous donnons en entier parce qu'elle est le résumé fidèle de toute sa vie:

Jaloux de la décoration de l'Eglise son épouse
Il l'a embellie de ses dons
Il a revêtu ses ministres de riches ornements
Il a consacré un ostensor en enrichi de pierres précieuses
à l'adoration de la victime qui renaît tous les jours
sur nos autels et qui par sa mort nous redonne la vie

7. Archives de famille, registre des sépultures de la cathédrale de Toul et Archives départementales de Nancy, registre des sépultures de la paroisse Saint-Pierre en faubourg Saint-Mansuy à Toul, 1773.

Pour rendre à ses successeurs
 le séjour de la Ville agréable et commode
 il a achevé la Palais Episcopal
 Pour les fixer dans leur diocèse
 il leur a procuré une maison de campagne
 dans le château de Moselli qu'il a élevé
 C'est pour étendre l'esprit ecclésiastique
 dont il était rempli, qu'il a rassemblé tous les ans
 ses fidèles coopérateurs dans une sainte retraite
 Là, comme dans un cénacle, il les nourrissait
 du pain de la parole, il les aidait de ses conseils
 il les formait à toutes les vertus par ses leçons et ses exemples
 Pour assurer à la postérité les fruits de ces saintes retraites
 il a mis le comble à ses largesses
 en pourvoyant avec profusion à leur stabilité
 Ses vues, en créant le séminaire Saint-Claude, ont été de conserver,
 d'animer et d'étendre l'amour des bonnes lettres et des bonnes moeurs
 qui furent toujours l'objet de son zèle, parce qu'il en connut le prix
 Il a donné à cette maison d'études
 des règlements de conduite approuvés par le Parlement
 consacrés par son autorité et des fonds pour son entretien
 Par ses bienfaits, 29 jeunes gens de ce diocèse trouveront
 l'éducation et la nourriture
 dans les fonds abondants qu'il leur a assurés
 Par ses soins, les jeunes filles des terres de l'évêché
 puiseront dans les instructions des maîtresses des écoles
 qu'il y a fondées, des ressources pour la piété,
 et ces maîtresses d'école consumées de travaux et d'années
 auront dans ses libéralités un perpétuel abri contre l'indigence
 Des malades étaient en danger de périr sans secours
 il leur a ouvert un asile dans les hôpitaux où il leur a fondé des lits
 Des couvents de filles étaient sur le penchant de leur ruine
 il leur a tendu une main secourable
 Sans faste, sans autre pompe que celle de ses talents et de ses vertus
 qui font la seule et vraie distinction de l'homme
 il ne connut jamais l'avantage d'être riche pour lui-même
 il ne fut riche que pour le bonheur de ses ouailles.
 Combien de bonnes oeuvres et de grandes choses
 qu'une humilité jalouse mais prudente nous a cachées!
 Hélas! la mort qui nous l'a enlevé,
 l'a trouvé méditant encore de plus grandes choses
 Mais on a assez vécu quand on n'a vécu que pour Dieu
 la religion et le bien de la société
 Il est mort le 21 octobre 1773
 âgé de 61 ans et 20 jours
 Ce monument est le faible hommage de la douleur
 de la tendresse et de la reconnaissance de son frère
 Hector-Bernard Drouas, chanoine et préchantre de cette Eglise
 qu'il a institué son unique héritier.



Dess. et lith. par l'Abbé Morel

L'évêque de Toul laissait une argenterie assez considérable dont je possède un état signé de la femme de charge. Il comprend des plats, soupières, assiettes, cuillères, fourchettes, couteaux, saucières, moutardier, flambeaux... Un autre état comprend les objets en or et en vermeil à la charge du premier valet de chambre. On y remarque: plats, bougeoirs, boîtes, flambeaux, bassin, cuvette et les objets servant au culte, crosse, ciboire, calices, burettes, croix pectorales, une bague d'or et rubis, une autre avec agate et deux avec rubis, une clochette, deux calices d'argent, deux montres d'or, ...

L'argenterie dut être partagée entre les héritiers. Je possède deux cuillers à ragoût aux armes de l'évêque, deux cuillers aux armes de Drouas sans support, 6 cuillers aux armes de Drouas avec supports et 4 aux armes de l'évêque, 6 four-

chettes aux armes de Drouas avec supports, 2 aux armes de Drouas sans supports et 4 aux armes de l'évêque. J'ai de plus 6 petites cuillères aux armes de Drouas sans supports, le tout aux poinçons du vieux Paris et provenant de l'évêque de Toul.

Celui-ci possédait une importante bibliothèque dont le catalogue fut imprimé à Autun en 1780 chez P.P. de Jussieu en 1 volume de 157 pages. Les livres furent achetés par le libraire Mathieu de Nancy (8). Beaucoup de ceux-ci portaient sur les plats ses armoiries et de beaux ex-libris gravés sur bois de dimensions diverses dont un de grand format a été reproduit dans les archives de la Société des Collectionneurs d'ex-libris en avril 1904, p. 54 et 59. On y remarque une couronne de

9. Bibliothèque municipale de Nancy n°1058 (176). Catalogue relié aux armes de l'évêque.

prince entre la crosse et la mitre car Mgr. Drouas de Boussey était prince du Saint-Empire, comme évêque de Toul.

Son sceau est cité dans l'inventaire des sceaux de l'Empire, 1867, tome II n°6895. Il comporte l'inscription suivante: CLAVDIVS DROVAS.EPVS.COMES TVLLENSIS.S.R.I.PRINCEPS.

On connaît de lui un beau portrait gravé par Collin en 1755, un autre dessiné et lithographié par l'abbé Morel. Les portraits à l'huile sont assez nombreux, le plus important est celui en pied, de 1765, par Mulnier, de 2,50m. X 1,50m., assez médiocre, qui se trouvait dans le salon rond de l'hôtel de ville de Toul et qui a heureusement échappé à l'incendie de 1939. D'autres existent dans la sacristie de la cathédrale de Toul et à l'évêché de Nancy. D'après les mémoires de l'abbé Colson, il y en avait encore chez les soeurs de l'évêque, Mesdames de la Coste et de la Jarrye, chez ses neveux de Drouas et au château de Moselli. J'en possède un, peint par Giron à Toul en 1781. Monsieur d'Arbaumont et le colonel de Champs en ont chacun un également. Le dernier provient de Velogny.

Il y avait à Toul, probablement à l'évêché et à Moselli, des plaques de cheminée en fonte à ses armes. L'une d'elles est signalée dans le bulletin d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1897, p. 330 (Collection Pierre). Une plaque fut vendue le 18 juin 1931 à Paris. Elle provenait de la collection Carpentier (n°152 du catalogue) et figurait dans le livre de ce dernier édité en 1912, p. 255, n°713, sous le titre "armes de Claude Drouas, marquis de Boussey"(sic). Une autre de 0,75m. X 0,73m. est conservée au musée de Toul.

Voici un des jugements portés sur ce prélat:

"Il ne faisait pas de compliment mais il aimait son peuple: il n'offrait pas ses services, il en rendait" (extrait du manuscrit de Thévenin, premier-échevin de Toul en 1776, cité par Robinet de Cléry dans son ouvrage sur "Les magistrats bourguignons au Parlement de Metz": Monseigneur Drouas de Boussey était conseiller d'honneur au Parlement de Metz depuis le 28 avril 1755).

Le colonel Henry de DROUAS
1957

CATALOGUE
DES LIVRES
DE LA BIBLIOTHEQUE
DE FEU MONSEIGNEUR
DROUAS DE BOUSSEY,
Evêque & Comte de Toul.

La vente publique, excepté des livres hétéro-
doxes, s'en fera à Toul le
1780, & jours suivants.



A AUTUN,
De l'Imprimerie de P. P. DEJUSSIEU,
Imp. du Roi, de Mg^r. l'Evêque & des
Colleges dudit Diocèse.

M. DCC. LXXX.



1 - Claude Guignot de Toul